

AMENDEMENT ORGANIQUE

COMPOST DE FERMENTESCIBLES ALIMENTAIRES NORME NFU 44-051

Compost obtenu après tri et traitement anaérobie de déchets verts ; eaux de laiterie ; cultures énergétiques ; eaux de sucreries ; déchets végétaux brutes d'industries agroalimentaires et fumiers équins.











CARACTÉRISTIQUES DU COMPOST

COMPOSITION DU PRODUIT	VALEUR
Matière sèche	37.3 % matière brute
Matière organique	21.0 % matière brute
Azote total	0.65 % matière brute
Azote organique non uréique	Compris entre 0.59 & 0.83
Rapport C/N total	16,3
Cuivre	24,3 mg/kg de matière sèche
Zinc	130 mg/kg de matière sèche

1 rue Jacques Callot 57600 MORSBACH Tél.: 03 87 00 01 01 www.sydeme.fr

N°Vert 0 800 600 057

N° DE LOT : MS C51 17 002





INDICATIONS D'EMPLOIS

Au potager

<u>Plantes à fort besoin</u>: 3 à 5 kg/m² (artichauts, céleri, poireau, concombre, courgette, cornichon, pomme de terre, tomate, maïs);

<u>Plantes à moyen besoin</u>: 1 à 3 kg/m² (asperges, betteraves, carottes, épinards, haricots, laitue, persil, petits pois).

<u>Plantes à faible besoin</u>: elles peuvent se passer d'apport de compost (ail, échalote, oignon, choux, mâche, navet, radis, plantes aromatiques, radis, fève).

Pour les arbres fruitiers

Sous l'envergure des feuilles :

- 3 à 5 kg/m² pour les arbres,
- 3 à 5 kg/m² pour les arbustes.

Pour la plantation d'arbres ou buissons fruitiers :

20 % maximum de compost dans le trou de plantation.

Jardin d'agrément

<u>Pelouse</u>: 8 à 10 kg/m² en les incorporant sur les 10 premiers centimètres de terre avant de semer. En entretien, 1 à 2 kg/m² chaque début de printemps.

<u>Terrain de végétation générale</u>: haies arbustives: 8 à 10kg m² en les incorporant sur 15 cm de profondeur. En entretien, 2 à 3 kg m² tous les 2 ans.

Massif floraux: 5 à 8 kg/m² de compost sur les 15 premiers centimètres.

<u>Dans les jardinières</u> : 20 % maximum de compost.

INDICATIONS DE STOCKAGE : au sec, loin d'une source de chaleur.

INDICATIONS DE MANUTENTION : se munir d'une pelle, d'un seau ou d'une brouette.

CONSIGNES HYGIENE SECURITE ENVIRONNEMENT

- Port de gants préconisé.
- Éviter le contact avec les yeux et la bouche.
- Laver les fruits et légumes avant de les manger
- Recommandation d'emploi : ne pas ingérer. Se laver et se sécher les mains après usage.
- Interdit pour l'alimentation animale, ne pas stocker à proximité d'aliments pour animaux d'élevage.

1 rue Jacques Callot 57600 MORSBACH Tél.: 03 87 00 01 01 www.sydeme.fr

N° DE LOT:

MS C51 17 002

